


 **A noter, les nouveaux horaires de la mairie à compter du lundi 3 mai 2021 :**

- Lundi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mercredi, de 9h à 12h
- Jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
  
- 1 samedi matin par mois, de 9h-12h

**De plus, nous profitons de cette édition pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie, Caroline Bidard.**



 **Photo ancienne des falaises**  
(comportant quelques annotations 🙄)



 **La Croix du Bel Air a retrouvé son socle** ➡

 **Collectes d'amiante organisées par le Sictoba** 

**COLLECTES D'AMIANTE**   
sictoba

**LES VANS : 28/05**  
**VALLON : 29/05**  
**RUOMS : 4/06**  
**JOYEUSE : 5/06**



 **Inscription sur [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)**

**Commune de Chandolas**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

**[FRELONS ASIATIQUES : QUOI FAIRE ?]**

🔴 Dès connaissance d'un nid, il est indispensable de le signaler sur la plateforme internet du coordonnateur de la lutte contre cette espèce envahissante : <https://lefrelon.com/>

🕸 Il est à noter que plusieurs pièges ont été installés sur la commune. Objectif : piéger les fondatrices, ces « reines des frelons » qui, après avoir hiberné, pondent puis construisent les nids si difficiles à détruire une fois l'été venu. Des nids de frelons craints par l'homme mais aussi dangereux pour les abeilles.



🚫 En cas de détection d'un nid de frelons asiatiques, ne cherchez en aucun cas à le détruire, même s'il est de petite taille. Gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

📌 **Votre RDV histoire #8 : Dispersion de l'empire**

Lors du traité de Verdun en 843, les successeurs de Charlemagne se partagent l'empire en trois royaumes. C'est ainsi que notre région est affectée à la Francie médiane, partie centrale s'étendant du Rhin jusqu'au sud de la Provence, sous contrôle direct de Lothaire 1er. Mais à la mort de celui-ci, en 855, ses barons se disputent pour les territoires. Cela profite à Charles le Chauve qui s'empare du Vivarais et de l'Uzège : il les confiera en 870 à Bozon, grand-père de Hugues Capet. Nous sommes désormais rattachés au royaume de Provence.

Toutefois, cette période d'incertitudes ruine les campagnes et tandis qu'ailleurs on observe l'émergence d'une économie fondée sur les surplus agricoles et le perfectionnement des techniques, notamment avec l'assolement triennal, le village au contraire vit replié sur lui-même, se protégeant à l'écart des chemins. Les seigneurs se disputent sans arrêt les meilleurs fiefs, créant ainsi un climat d'instabilité et rendant le pouvoir seigneurial précaire.

L'Église profite alors de la situation pour accroître son influence. Tandis qu'il n'y a aucune trace d'évêché à Uzès durant un siècle, celui de Viviers renforce son pouvoir : de nombreuses églises sont construites. La communauté « Avonas » de Maisonneuve est la première citée à l'époque (mentionnée dès le VII<sup>ème</sup> siècle). L'ancienne église, à l'époque déjà dédiée à Saint Laurent, se situait probablement au bas du village actuel. Celle-ci, comme tout le village, fût détruite au moyen-âge, mais alors que le village sera rapidement reconstruit (d'où son nom), l'église ne sera reconstruite que beaucoup plus tard en 1856.

La communauté aura, pendant un moment, une double appartenance : elle dépendra du diocèse d'Uzès pour le civil mais aussi de celui de Viviers dans le domaine religieux.

🕒 Retrouvez votre RDV Histoire le premier mercredi de chaque mois à 18h, sur la page Facebook de notre commune.



**Commune de Chandolas**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique